



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Le 2 avril, nous aussi défendons les revendications par la grève !

Les personnels de l'enseignement supérieur et la recherche sont sans cesse en butte aux exigences de l'austérité, que l'« autonomie » a pour fonction de relayer. Quelques combats récents en témoignent :

- à l'Université de Montpellier, les BIATSS pétitionnent par centaines et font grève face à la tentative de suppression brute de jours de congés et d'allongement de leur durée quotidienne de travail ;
- à l'Université de Reims-Champagne-Ardenne, opposition franche à l'obligation de supprimer des milliers d'heures de TP en Sciences ;
- à Aix-Marseille-Université, les collègues ont obtenu par la grève un premier rétablissement des heures nécessaires pour enseigner et continuent leur combat face au « choc des compétences » et aux coupes sèches dans les enseignements disciplinaires.

Tout laisse à craindre que la réforme de la formation des enseignants telle qu'annoncée contribue elle aussi aux attaques contre l'enseignement universitaire des disciplines.

C'est dans ce contexte que le gouvernement décide de tailler à la hache dans les budgets publics : 10 milliards de coupes, dont plus de 900 millions dans les missions de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les paroles rassurantes de la ministre Retailleau sur l'impact de ces coupes ne trompent personne. C'est la première expression de « l'acte 2 de l'autonomie » annoncé par le président Macron !

C'est dans ce contexte que le gouvernement a publié les textes sur le « choc des savoirs » le 17 mars. Ce nouveau coup de force ne passe pas ! Depuis début janvier, dans tout le pays, les personnels et les parents se mobilisent pour leurs revendications. Depuis le 26 février, les personnels de Seine-Saint-Denis reconduisent la grève sur le mot d'ordre « Pas de moyens, pas de rentrée », pour le retrait du « choc des savoirs », et pour obtenir les heures de cours, les postes, les classes dont l'école a besoin pour continuer à exercer ses missions d'instruction.

Même le week-end, les manifestations avec les parents, les lycéens se poursuivent : ils étaient 3 000 à Nantes samedi 23 mars, des milliers encore devant la préfecture de Bobigny dimanche 24. Dans le 95, les personnels de Garges-lès-Gonesse qui ont occupé le rectorat de Versailles ont arraché des dizaines d'heures pour abonder les dotations de plusieurs établissements.

Avec la FNEC FP-FO, FO ESR soutient toutes les mobilisations en cours pour le retrait du « choc des savoirs » et en défense des revendications.

Les collègues des 1^{er} et 2nd Degrés nous montrent la voie.

Ils seront en grève le 2 avril et mettront en discussion la reconduction de la grève.

FO ESR appelle tous les personnels de l'ESR à se rassembler pour lister les revendications et à les rejoindre dans les manifestations et la grève.

- > Non à l'« acte 2 de l'autonomie », avec ses coupes budgétaires, ses agences de programmes, la régionalisation et la contractualisation accentuées de la recherche !
- > Des postes de titulaires, des heures, pour maintenir tous les enseignements existants, ouvrir toutes les filières nécessaires, mener toutes les recherches indispensables !
- > Halte au « choc des compétences », aux « modules-bidules », aux « certificats » parasitant les diplômes et qualifications, place aux enseignements disciplinaires, à commencer dans les préparations aux concours d'enseignements !
- > Non à l'École du tri arbitraire, à Parcoursup et Mon Master, aux « quotas » dans les IUT !
- > Défense des libertés académiques, sur tous les sujets, y compris Gaza !

Des préavis déposés par la FNEC FP-FO couvrent tous les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche qui décideront de se mobiliser, y compris par la grève.

29/03/24